

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

## Cinq start-up innovantes en finale du 17<sup>e</sup> Prix Créateurs BCVS !

Sion, le 12 mai 2026 – Les finalistes du *Prix Créateurs BCVS 2026* sont connus. Cette année, le jury a sélectionné cinq start-up innovantes : Sof-IA, Aerostrad, Bioscibex, Adiutor et Olymra. Energie, sciences de la vie, informatique, intelligence artificielle, parfumerie : les applications concrètes de ces jeunes entreprises sont multiples. Le public, qui peut dès maintenant voter pour son projet favori, aura l’embarras du choix. L’une de ces entreprises remportera le prix principal, doté de CHF 25’000.- lors d’une soirée de gala organisée le 11 juin prochain à Sion. Quarante-deux candidatures ont été enregistrées lors de cette 17<sup>e</sup> édition du *Prix Créateurs BCVS*.

Le jury du *Prix Créateurs BCVS*, composé de représentants du monde économique et bancaire, a fait un choix parmi toutes les candidatures. La première entreprise sélectionnée est **Sof-IA**. En démarrage et bientôt établie à Sion, elle s’est donné pour mission de faciliter la vie du personnel soignant, en créant un assistant virtuel qui prend la forme d’un badge qui se fixe facilement sur une blouse. Cet appareil, boosté à l’intelligence artificielle, permet des traductions multilingues en temps réel, prises de notes structurées et automatiques sur les soins apportés au patient et des vérifications de sécurité clinique pour prévenir les erreurs médicamenteuses et autres risques évitables.

La deuxième entreprise choisie par le jury est **Aerostrad**, une start-up établie sur le Campus Energypolis de Sion. Elle développe une unité électrique mobile qui apporte de l’énergie aux avions lorsqu’ils sont en phase d’attente sur les tarmacs, évitant ainsi tout gaspillage de kérosène et diminuant fortement les émissions de CO<sub>2</sub>. La start-up combine ainsi batteries, intelligence artificielle et automatisation pour rendre la vie autour des aéroports plus agréable.

**Bioscibex**, basée au BioArk de Monthey, a également obtenu les faveurs du jury grâce à son bioréacteur innovant, baptisé SW1NGO. Il simplifie radicalement la fabrication de thérapies contre les cancers et les maladies auto-immunes, permettant de réduire le nombre d’étapes du procédé de six à une seule. Bioscibex souhaite rendre ces traitements de pointe accessibles à un plus grand nombre de patients en diminuant les coûts de production.

**Adiutor** est le quatrième finaliste du *Prix Créateurs BCVS*. L’entreprise, basée à Eyholz, développe un système d’exploitation informatique intégré pour la restauration et l’hôtellerie, qui regroupe toutes les fonctions essentielles : caisse, gestion du personnel et des réservations, stocks... Adiutor interprète également, grâce à une business intelligence, les données du système afin de permettre un pilotage éclairé des hôtels et des restaurants, et des processus simplifiés.

Le dernier finaliste sélectionné est la jeune entreprise **Olymra**, basée à Bürchen. Elle crée des parfums de niche haut de gamme, composés majoritairement d’ingrédients naturels et durables. Chaque fragrance raconte une histoire mythologique inspirée de la Grèce antique et s’accompagne d’un univers visuel, narratif et éducatif. Olymra, est basée sur une technologie scientifique permettant de décoder des plantes rares, avec l’objectif d’y intégrer également des plantes valaisannes à l’avenir.

### Place au vote du public !

C'est le public qui va départager les cinq finalistes, en votant dès maintenant, et jusqu'au 11 juin, via le site [www.prixcreateursbcvs.ch](http://www.prixcreateursbcvs.ch) ou par SMS (CREATEUR 1 pour Sof-IA – CREATEUR 2 pour Aerostrad – CREATEUR 3 pour Bioscibex – CREATEUR 4 pour Adiutor ou CREATEUR 5 pour Olymra) au 363 (20 ct/SMS). Un seul vote par personne et par plateforme est autorisé.

La cérémonie de remise des prix se déroulera le 11 juin 2026 lors d'une soirée de gala à Sion (sur invitation uniquement). Le prix « Coup de cœur », doté de CHF 5'000.- et désigné par les anciens finalistes, sera décerné en octobre 2026 lors de la Foire du Valais.

### Avec le soutien des médias cantonaux

La Banque Cantonale du Valais est à l'origine du *Prix Créateurs BCVS* et en demeure le partenaire principal. Acteur majeur de l'économie cantonale, elle accompagne activement les entreprises et leurs fondateurs dans leur développement. Promotion économique Valais est l'organisme cantonal dédié à la promotion économique et au soutien à l'entrepreneuriat. Partenaire clé de l'économie valaisanne, particulièrement en matière de création d'entreprises, elle co-organise ce prix. Soutenu par l'ensemble des médias cantonaux, il a pour objectif de mettre en lumière des projets entrepreneuriaux prometteurs et de favoriser leur développement. En dix-sept éditions, ce prix est devenu un repère pour l'innovation « made in Valais ».

### Contact pour les médias :

Cédric Luisier, Promotion économique Valais    Tél. 058 332 21 20    [prixcreateursbcvs@cimark.ch](mailto:prixcreateursbcvs@cimark.ch)